



## REGLEMENT

7-ème édition de l'EYNAVAY'TRAIL, dimanche 11 février 2024.

### - Article 1 : PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Au programme 4 courses :

Le Magnum'Trail : 34 km/ 950D+, départ à 8h00

L'Eynavay'Trail : 19 km / 450D+, départ à 9h

Le Ti'Trail : 8,6 km / 210 D+, départ à 9h30

Marche nordique : 8 km/160D+, départ à 10h

Courses en semi-autosuffisance en garrigue sur chemins, sentiers, et monotraces. Vous traverserez la forêt de Rochefort, la plaine de Tavel, et le magnifique site du chemin de Croix de Notre Dame de Grace, descendrez puis remontez la combe des Eynavay, pour une arrivée salle Jean Galia.

*Aucun gobelet plastique ne sera distribué sur les ravitaillements.*

**Le Magnum'Trail (34 km) et l'Eynavay'Trail (19 km) sont inscrits au challenge Gardois des trails 2024.**

### - Article 2 : INSCRIPTIONS& TARIFS

**Inscriptions exclusivement en ligne** sur le site de notre prestataire, dans la limite des dossards disponibles, **jusqu'au 9 février 2024 à 20h** sur : [www.endurancechrono.com](http://www.endurancechrono.com)

Prix de l'inscription:

32 € pour le 34 km, 19 € pour le 19 km,

12 € pour le 8,6 km et 8 € pour la marche nordique

Les courses seront limitées en nombre de participants : 200 sur le 34 km, 300 sur le 19 km, 200 sur le 8,6 km et 100 sur la course « marche nordique » soit une jauge maximum de 800 coureurs cumulés sur les 4 courses. Ces quotas seront susceptibles d'être modifiés à la discrétion des organisateurs, en fonction de l'évolution des inscriptions. Ils seront alors affichés sur le site d'endurance chrono.

*1€, par dossard, sera reversé à une association caritative, liée aux enfants malades.*

En cas de blessure ou d'absence du coureur, il n'y aura aucun remboursement.

*Aucune inscription sera prise sur place la veille, ni le jour de la course, ni par téléphone.*

#### **Catégories autorisées à participer :**

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés à partir de :

La catégorie **CADET** (nés en 2007 et 2008) pour le **Ti'Trail et la Marche nordique**,

La catégorie **JUNIOR** (nés en 2005 et 2006) pour l' **Eynavay'Trail**

La catégorie **ESPOIR** (nés en 2002 à 2004) pour le **Magnum'Trail** .

### **- Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les inscriptions ne seront validées que si elles sont accompagnées :

- Du bulletin d'inscription renseigné ;
- De l'adhésion du coureur au règlement de la course et aux mesures mises en place ;
- De la photocopie de la licence FFA en cours de validité à la date de la course ou du certificat médical en cours de validité à la date de la course, indiquant « **la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** », datant de moins de 1 an est exigé, conformément à la loi du 23 mars 1999 et la circulaire de janvier 2008.
- Du montant de paiement de l'inscription

Tout dossier incomplet sera mis sur liste d'attente, en attendant les éléments manquants.

Les dossiers d'inscriptions devront être complets à la date limite d'inscription, au plus tard le 9 février 2024 à 20h.

*Aucun document ne sera collecté le jour de la course au moment du retrait des dossards.*

### **- Article 4 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

Le principe de cette course repose sur la semi-autosuffisance. Le coureur doit être capable d'être autonome entre 2 points de ravitaillements au niveau de ses besoins alimentaires et sécuritaire.

Cette liste d'équipement est obligatoire mais non exhaustive si le concurrent souhaite emporter d'autres éléments.

#### **Equipements OBLIGATOIRES communs aux trails de 19 km et 34 km :**

- Réserve d'eau d'1L minimum
- Un gobelet ou éco-tasse personnel. Aucun gobelet de rechange ne sera à disposition sur les ravitaillements
- Une réserve alimentaire
- Un sifflet et une couverture de survie format standard 220\*140cm
- Un téléphone portable avec les numéros d'urgence transmis par l'organisation
- Les bâtons ne sont pas autorisés (sauf pour la marche nordique)

L'organisation se réserve le droit de mettre hors course tout concurrent dont elle juge le matériel insuffisant pour assurer sa sécurité, et ce sans que ces décisions fassent l'objet de quelque contestation possible.

L'équipement supplémentaire de chaussures de type trail est également fortement conseillé.

Il n'est pas autorisé de courir avec un chien, même tenu en laisse.

Les VTT sont interdits sur le parcours.

## **Article 5 : BARRIERE HORAIRE, ABANDON, ELIMINATION**

**1 barrière horaire fixé à midi (11h30) sera mise en place sur le parcours du Magnum 'Trail (34km), au 21ème km.**

Tous les coureurs n'ayant pas pointé dans les délais, se verront retirer leur dossard et leur puce et seront considérés hors course.

Au-delà de ce délai, tout coureur décidant de continuer sur le parcours le fera sous sa propre responsabilité en autonomie et ne pourra plus prétendre à l'assistance mise en place par l'organisation.

En cas d'abandon hors blessure il sera demandé au coureur de rallier l'arrivée par ses propres moyens. Il devra se signaler et remettre son dossard à un chef de poste sur le parcours ou à l'arrivée.

Les concurrents peuvent être éliminés pour cause de :

Non-respect de l'intégralité du parcours défini par le balisage,

Absence de dossard, qui doit être visible,

Non-respect de l'environnement, jet de détritrus, en dehors des poubelles des zones de ravitaillement,

Non-respect du règlement de l'épreuve.

### **- Article 6 : RETRAIT DES DOSSARDS**

Uniquement sur présentation d'une pièce d'identité :

Le Dimanche matin de 7h00 à 9h45 / Salle Jean Galia, Esplanade de la Vote, 30650 Rochefort du Gard. (Panneaux indicateurs aux entrées du village).

### **- Article 7 : PRESTATIONS**

Une bouteille de vin de Côte du Rhône sera offerte à tous les participants et un lot ou plusieurs lots supplémentaires, suivant la distance.

Des points de ravitaillement liquides et solides seront mis en place sur le parcours et à l'arrivée.

Un buffet d'arrivée sera proposé à tous salle Jean Galia, accompagné d'une bière « Méduz » et de produits locaux, militant du gout –Sud de France.

### **- Article 8 : RESULTATS, REMISE DES PRIX**

Les résultats seront affichés à l'arrivée, salle Jean Galia.

La remise des prix sur le podium se fera au fur et à mesure et à partir de 11h.45

La présence des participants récompensés est obligatoire et aucun lot ne sera remis avant la cérémonie.

Seront récompensés pour le Magnum 'Trail (34 km) et l'Eynavay 'Trail (19 km):

- . Les 3 premiers au scratch homme et femme.
- . Le 1<sup>er</sup> et la première de chaque catégorie.

Seront récompensés pour le Ti'Trail (8,6 km) :

- . Les 3 premiers au scratch homme et femme.
- . Le plus jeune homme et la plus jeune femme.

Seront récompensés pour la marche nordique (8 km) :

- . Le premier homme et la première femme.

Pas de cumul de lots autorisé.

## - **Article 9 : INTEMPERIES, ANNULATION**

Pour des raisons de sécurité l'organisation se réserve le droit de modifier et de raccourcir le parcours en cas de conditions météorologiques défavorables, de modifier les horaires de départ, barrière horaire, et éventuellement de neutraliser la course.

En cas d'annulation de la course, (intempéries par ex.) le coureur aura la possibilité de reporter son inscription à la prochaine édition sans supplément. Il n'y aura pas de remboursement même partiel pour les autres. Une date limite sera fixée pour le report.

## - **Article 10 : ASSURANCE**

L'association R.E.T. a souscrit pour la durée de la manifestation une assurance de responsabilité civile à l'égard de tiers, des bénévoles et des concurrents.

## - **Article 11 : DROIT A L'IMAGE**

Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image et adresse mail. Il autorise sans réserve l'organisation à communiquer sous formes de news letters.

Conformément à la loi n°78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès (articles 34 à 38) de rectification et de suppression (article 26) des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, vous devez contacter l'organisation et ses partenaires.

Vous pouvez également à tout moment demander de ne plus recevoir de mail.

## - **Article 12 : COMMENT S'Y RENDRE**

La ville de Rochefort du Gard se situe à proximité d'Avignon (10 kms à l'est), d'Orange (24 kms au nord), de Nîmes (sortie autoroute Remoulins, Avignon) ou encore de Montpellier (85 kms sud-ouest).

Suivre le fléchage depuis les entrées de la ville jusqu'au parking, situé Esplanade de la Vote, à proximité immédiate de la salle Jean Galia, du départ et de l'arrivée.

## - **Article 13 : CONTACT ORGANISATION**

06 86 27 20 15

[www.eynavaytrail.fr](http://www.eynavaytrail.fr)

[eynavaytrail@gmail.com](mailto:eynavaytrail@gmail.com)

## - **Article 14 : ECO RESPONSABILITE**

### **Respectons la nature !**

**Rochefort Eynavay Trail** vise à minimiser les nuisances inhérentes à la course, à lutter contre les gaspillages de matière et d'énergie et inciter les coureurs à adopter une démarche éco responsable envers notre environnement.

Vous allez traverser des milieux naturels, préservés et privés. Il est primordial de respecter la nature et de ne rien jeter par terre. Le balisage mis en place se présente sous forme de rubalise biodégradable qui sera immédiatement retirée par les organisateurs après la course ; La peinture fluo éventuellement utilisée sera également biodégradable.

Des signaleurs présents sur tout le parcours pourront vous aider et vous renseigner si besoin.

Tout ravitaillement sauvage est interdit, ainsi que les suiveurs et VTT.

Tout manquement à cette règle entraînera une disqualification immédiate à la course.

Pour rappel aucun verre se sera fourni sur les ravitaillements.

## - **Article 15 : ACCEPTATION DU REGLEMENT**

**Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription**, et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après la course, découlant du non-respect de ce règlement.